Numéro 02 ~ 09 F O R C E O U V R I È R E Avril 2009

Groupe AXA

Les Brèves du SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

Assemblée Générale des actionnaires... F.O. interpelle Henri De CASTRIES !

Le 30 avril 2009, jour de l'assemblée générale des actionnaires du groupe AXA, le SYNPA FO a distribué un tract sous forme de lettre ouverte à Henri De CASTRIES. Vous trouverez ci-dessous le texte diffusé.

A.G. DES ACTIONNAIRES 30 AVRIL 2009

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les dirigeants,

Depuis la fusion AXA/UAP le réseau commercial salarié d'AXA France n'a cessé de voir sa situation se dégrader, au point de s'interroger sur **la volonté réelle** de la direction d'en assurer la pérennité.

Depuis 2001, plus de 5600 salariés commerciaux sont passés dans la lessiveuse AXA, usés par les pressions, les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, le flicage maintenant quasi permanent, dans des conditions de rémunérations qui sont inverses à l'accroissement du temps de travail.

En effet, la rémunération des chargés de clientèle, qui composent l'essentiel des commerciaux, est passée de 26 771 € brute en 2001 à 28 500 € en 2008, soit une progression d'à peine 6,5 % en 8 ans alors que l'inflation sur la même période flirte avec les 15%.

Concrètement, cela signifie, malgré une augmentation de la charge et du temps de travail, que les commerciaux, véritables poumons économiques de l'entreprise, ont vu leur pouvoir d'achat baisser de près de 10% sur ladite période.

La crise que nous traversons, vous le savez Monsieur le Président, n'est pas de nature à favoriser l'activité économique et par conséquent les affaires.

Vous le savez d'autant mieux que vous-même n'avez pas été en mesure d'atteindre vos objectifs pour cette année 2008, cela s'est d'ailleurs traduit par une baisse de votre part variable. Un commercial en pareilles circonstances ne serait pas à l'OMP (Obligation Minimale de Production), il se trouverait, par conséquent, en situation de perdre son emploi ; ceci, vous le comprendrez, n'a rien d'anodin surtout en cette période !

C'est pour ces raisons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les dirigeants, que notre organisation a écrit en novembre 2008 au Directeur du Réseau Commercial Salarié pour lui faire part de notre inquiétude vis-à-vis du personnel commercial tout en lui demandant, notamment, d'arrêter les procédures de licenciements.

Nous sommes en avril 2009, et ce dernier n'a toujours pas jugé utile de répondre à nos sollicitations ! Ceci est totalement effarent et en contradiction totale avec les valeurs, pourtant mises en avant par l'entreprise (Disponible, Attentionné et Fiable), qui sont censées faire d'AXA un Employeur de Référence !

Et pourtant, cette crise, qui est loin d'être finie, affecte, chaque jour, encore un peu plus les perspectives de réalisations d'affaires.

Comme pour vous, Monsieur de Castries, enfin pas tout à fait tout de même, les objectifs assignés aux commerciaux, dans un contexte compliqué, sont difficilement atteignables. En période normale, 50% des collaborateurs ne les atteignent pas, alors en période de crise et même dotés de la meilleure des volontés, cela s'avère encore plus difficile , et vous le savez, désormais, mieux que quiconque !

Le Directoire d'AXA a d'ailleurs fort bien compris la situation, et c'est très certainement pour ces raisons qu'il a décidé d'augmenter votre fixe annuel de 20% pour le passer de 500 000 à 600 000 €.

Connaissant l'attention toute particulière que vous portez aux respects des valeurs et principes fondamentaux que promeut l'entreprise, et notamment ceux relevant de l'égalité de traitement, nous vous demandons de bien vouloir, comme pour vous, faire en sorte que les fixes des Commerciaux d'AXA (Chargés de clientèle, Responsables de clientèle, des Animateurs et des Inspecteurs Conseils) soient non compensables et soient revalorisés dans les mêmes proportions, ce qui porterait le fixe des Chargés de clientèle de 1322 € brut à 1587 € brut soit en net à peine 1 190 €. Vous le constaterez, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les dirigeants, cela n'a rien d'un luxe, il s'agit juste d'une urgence sociale !

Monsieur le Président, s'agissant de cette revendication et de l'arrêt des licenciements, c'est à vous en qualité de président de répondre.

Le **Sy**ndicat **N**ational des **P**roducteurs d'**A**ssurances **Force Ouvrière.**

Paiement des réemplois pour les non optant !
AXA Condamné !!!!!!!!!

Encore une décision de justice qui condamne AXA.!

Cette fois, c'est le conseil des prud'hommes de Rennes qui vient de condamner AXA aux paiements sans abattement des réemplois pour un commercial « non optant » !

Il s'agit là, d'une décision de justice importante, un jugement qui confirme (nous venons de l'apprendre) l'arrêt qu'a rendu la cour d'appel d'Aix en Provence en 2007 sur cette même problématique, d'autant qu' à première vue AXA n'aurait pas formé de pourvoi en cassation.

En effet, le conseil des prud'hommes de Rennes, comme la cour d'Appel d'Aix en Provence, considère que la direction d'AXA, sur la question des réemplois, n'établit pas la nature contractuelle de dispositions lui permettant de réduire l'assiette de commissionnement lors de réemplois, et que par conséquent, les réemplois de contrats ne peuvent être commissionnés selon les modalités définies unilatéralement par l'employeur.

Dans le dernier cas, notre collègue vient de faire condamner AXA à plus de 33 000 € de rappels de commissions.

Ces décisions confirment les arguments que Force Ouvrière a fait valoir sur cette question. Nous regrettons vivement que le Syndicat (il se reconnaîtra), en tout cas, c'est **Un Sa...**cré syndicat, qui n'hésite pourtant pas, dans sa profession de foi pour les élections du 14 mai, à affirmer qu'en votant pour celui-ci vous aurez : *« la garantie que jamais nous ne participerons à la politique de régression sociale, mais au contraire nous mettrons nos forces et convictions pour défendre l'avenir des commerciaux »*, eh bien, effectivement c'est une sacrée garantie, en tous cas, cela fait presque 2 ans que celui-ci a été informé de cette décision des tribunaux, une décision importante pour les commerciaux et pourtant, ce prétendu syndicat n'a pas jugé utile de le faire savoir aux salariés. Ces derniers apprécieront !

Est-ce pour cette raison que la direction fait un forcing effréné, aidée en cela (c'est confirmé par des salariés qui se sont plaints) par des représentants de deux organisations syndicales qui se revendiquent proche des salariés, pour faire opter les non optant à la gabegie PHENIX !

Nous n'en savons rien ! Mais tout de même, jouer les entremetteurs pour envoyer, par dizaines, des commerciaux dans la nasse à Mr PACAUD, ça devient grave ! Est-ce le rôle d'un syndicat ?

Poser la question c'est déjà y répondre ! Et dire qu'ils ont le culot de nous affirmer que tous les anciens qui ont opté pour Phénix sont « *ravis* » de l'avoir fait et qu'ils ne regrettent en rien leur ancien contrat de travail ! Vraiment culottés !

Les élections sont l'occasion de leur mettre une véritable .....DE.. CU.. LO.. TTÉE, pour leur rappeler **qu'un syndicat de salariés a pour objet de défendre les intérêts de ceux qu'il représente et non ceux du patronat !**

Un vote d'importance...
Pour la défense des salariés !

Les élections, dont le premier tour va se tenir le 14 mai prochain, vont revêtir cette année une dimension toute particulière et capitale pour le syndicalisme Libre et Indépendant que Force Ouvrière incarne.

En effet, la loi dite de rénovation de la démocratie sociale du 20 Août 2008 qui n'est en fait que la reprise de la position commune signée par le MEDEF, la CFDT CGT, modifie en profondeur les règles de représentativité syndicale.

Désormais pour être représentatif au niveau de l'entreprise, les organisations syndicales devront réaliser 10% des suffrages valablement exprimés lors du premier tour de l'élection des membres titulaires du comité d'établissement (cadres et non cadres).

En cas de non atteinte de ce seuil fatidique, la ou les organisations syndicales concernées ne pourraient participer aux négociations et se verraient interdites de diffuser nationalement les tracts à destination du personnel commercial.

Le caractère coercitif de la loi, voulue par la CFDT et la CGT, prend une forme particulière au niveau d'AXA puisque la mesure de « l'audience » ne se limite pas qu'à cette seule expression.

Pour être représentatif auprès du personnel commercial, il sera nécessaire de réaliser 10% de l'audience, non pas auprès des 4 000 commerciaux, mais sur l'ensemble des 16 000 salariés d'AXA France.

Il s'agit là d'une drôle de conception de la démocratie ! Les signataires de l'accord préélectoral étant d'accord avec ce principe (c'est étonnant !), Il se pourrait bien que certains des arroseurs soient.....les premiers à être arrosés, même si nous ne le souhaitons à personne !

En élargissant la représentativité des commerciaux à l'ensemble du personnel Administratif cadre et non cadre, la direction et ses partenaires entendent, du fait de notre représentation moins affirmée dans le PA que dans le PC, faire taire la voix de

Force Ouvrière, première organisation syndicale dans le personnel commercial chez les non cadres.

Par ce mécanisme, même en demeurant la première organisation syndicale auprès du personnel commercial, la direction compte nous bouter hors du champ des négociations. Par cette manœuvre elle espère nous priver de notre expression syndicale, qui demeure, qu'on le veuille ou non, la dernière à être véritablement libre et indépendante ! D'ailleurs, Olivier POTELLET, Directeur du réseau commercial, n'hésite pas à dire que nous sommes les seuls à lui résister !

Pour ces raisons, il est donc essentiel que le vote des commerciaux se porte massivement sur les candidats Force Ouvrière, que ce soit pour l'élection des membres du comité d'établissement, bien sûr, mais aussi pour l'élection des délégués du personnel. Tout autre choix s'avérerait dangereux pour l'avenir du réseau salarié et forcément pour les commerciaux.

C'est pour cela que vous devez faire de Force Ouvrière et de loin, dans le personnel commercial la première organisation Syndicale pour être assurés, quoiqu'il arrive, d'avoir un syndicat à vos cotés, un syndicat Libre, un syndicat Indépendant refusant le bon de financement patronal, un syndicat résolument tourné vers la Défense exclusive des intérêts des salariés !

Alors, pour s'éviter toute mauvaise surprise,

VOTEZ ET FAITES VOTER Force Ouvrière !

Le syndicat Libre, Indépendant et Déterminé !!!!

LA CRISE : A QUI LA FAUTE… ?
QUI DOIT ? ET QUI VA PAYER ?

La crise actuelle est née de la nature même du capitalisme, celle qui consiste, sous couvert de la création de richesses, à augmenter toujours plus le profit.

La spéculation financière a peu à peu remplacé le capitalisme industriel en imposant ses règles néfastes, le fameux retour sur investissement de 15% !

Une question, qui crée la richesse ? Les hommes par leur travail. Toute transformation ou action sur la nature, la matière, les services…. entraîne une création de valeur qui peut s'échanger et générer le fameux profit pour celui qui détient les rênes de l'organisation du travail, le patron.

Si le partage était en faveur de celui qui crée la valeur, le travailleur y trouverait son compte. Hors depuis des décennies, et particulièrement ces dernières années, la répartition s'est orientée de manière constante vers l'actionnaire et les dirigeants (progression des dividendes et des revenus des grands patrons), pour arriver à un stade où le volume servi dans le PIB, à la finance, dépasse celui de la masse salariale (salaires directs et indirects) ceci est historique !

Les dirigeants d'AXA ont pleinement contribué à cette évolution en participant à la course à la productivité pour plus de profit donc plus de dividendes et plus de revenus pour eux !

Henri De CASTRIES à dit en 2006 : « il serait criminel de ne pas essayer, en permanence, de baisser nos coûts », « La problématique est de tirer les conséquences de la baisse du coût du travail qualifié », « Le prix de revient d'un emploi à Bangalore est le quart de ce qu'il est en Europe…cela parle pour soi même », « Nous avons évidemment, un gigantesque problème de flexibilité et de coût du travail » comprendre salaires trop hauts ! Protection des salariés trop importante !

Cela se traduit par les réformes des réseaux commerciaux, par les délocalisations IARD maintenant VIE dont les conséquences sont la perte d'emplois par milliers concomitamment à la baisse des salaires, par ambition 2012 :profits multipliés par 3, CQFD

Rien sur l'explosion des revenus de M. HDC, qui se prétend bon chrétien pratiquant ! Rien sur les actionnaires, sur la répartition des bénéfices/profits toujours plus importants !?

La crise révèle à quel point ils nous ont exploité pour s'enrichir et malgré tout ils continuent leurs attaques et accélèrent les réformes (direct assurance qui vend de la vie à 0% de frais d'entrée, la refonte du RCS ,vers la dé-salarisation, les délocalisations, les externalisations etc.)

Et en plus ils vont essayer de nous faire payer leur facture, l'exemple de la stimulation ATP avec suppression du voyage en est le premier symptôme, après la stim, les salaires, les emplois…

Ne soyons pas dupes, nous avons tous reçu des courriels de la direction à l'attention de nos clients dans le cadre de la crise, précisant qu'AXA se portait très bien avec des fonds propres largement suffisants et une capacité de développement intacte…

Un discours contraire à l'encontre des salariés ne peut être compris et donc accepté, nous n'avons pas à régler leurs erreurs alors que nous les mettons en garde depuis des années !!!

Claude Bébéar vient de dire qu'un nouveau système doit se mettre en place « situé entre le communisme et le capitalisme » au-

delà du retournement de veste (courant ces temps ci) et bien serions nous tentés de dire : chiche !, Redonnons ce qui a été volé aux travailleurs, dont les salariés d'Axa, et rétablissons la répartition des richesses en faveur de ceux qui les créent…

Pour conclure, notre PDG, HDC, a dit également :«le système démocratique n'a pu s'établir que sur une classe moyenne prospère qui pensait que la génération suivante aurait un avenir meilleur que le sien. Cela n'est pas ce que nous avons mis en place ces dernières années. »

(Selon HDC, il fallait moins d'état, moins de protection sociale, pas de SMIC… au nom de la compétitivité…

Ce qui nous différencie, c'est l'analyse de ce qui a été mis en place ces dernières années, et la crise en est le révélateur…

Pour les aider à stopper ce qu'ils admettent aujourd'hui du bout des lèvres, nous devons nous mobiliser et leur faire savoir que nous n'accepterons plus de payer leurs erreurs et in fine leur facture.

AXA Miles : La nouvelle loterie Axienne !

Le 14 Avril dernier, François PIERSON nous faisait parvenir une note sur les AXA Miles.

C'est dans cette brillantissime note que le président d'AXA France nous informait qu'hélas, « ***miles*** fois Hélas » nous ne toucherions pas les AXA Miles, la faute à la non atteinte des deux critères sur lesquels étaient basés l'attribution de ces dernières.

En effet, l'indice de satisfaction client groupe est en deçà de l'objectif fixé. Quant au résultat opérationnel par action la encore….., c'est raté.

Mais est-ce bien important ?

Ce qui compte au final, c'est que Mr PIERSON a conscience des efforts accomplis et de l'implication de chacune et de chacun d'entre nous et que c'est grâce à ces efforts que nous résistons (le groupe) dans le contexte actuel et bien évidemment il nous en remercie chaleureusement !

Eh bien, comme dirait l'autre, ça nous fait une belle jambe et question « fraîche », si ça lui fait chaud au cœur, à nous, ça nous fait mal aux tripes !! On voit bien là les limites des « promesses variables » que représentent les AXA Miles, l'Intéressement et autres outils de variabilité de la rémunération qui font le bonheur du patronat.

Mais le comble du cynisme repose dans l'avant dernier paragraphe de ce « merci pour tout et continuez ainsi » où notre Président nous apprend que le directoire du groupe examinera la possibilité **de Remettre en jeu** ces 50 AXA Miles.

La formule, à minima, n'est pas heureuse,c'est le moins que l'on puisse dire, mais elle recèle au final d'une dimension qui est d'une toute autre nature puisqu'elle pose la question de la nature même du salaire : **le salaire doit il être la contre partie du travail, ou doit il être fonction des résultats de l'entreprise ? Ca c'est leur cheval de bataille !**

Enfin toujours est il qu'avec cette drôle de loterie nous avons « *miles* » raisons d'être aux aguets, parce que ceux qui touchent le gros lot à chaque fois ce sont toujours les mêmes, et là, les statistiques ne sont pas de l'ordre d'une chance pour 13 millions, mais de 13 Millions d' € pour 6, c'est du moins ce qu'on touché nos patrons en 2007 !

Alors, à qui le tour ? Allez on vous le donne dans le « *mile* » !

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion ☐ Renouvellement ☐

COTISATIONS MINIMALES 2009

E.I. : 153 € E.B. : 127 € Retraités : 89 €

NOM ..... **Prénom**.....

Adresse .....

Compagnie :..... **Réseau :** ..... **Statut :** .....

☎ ..... **Email (personnel)** .....

Fait à ..... **le**.....

Reçu Fiscal OUI ☐ NON ☐ (signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à

Patrice DITTIÈRE ✉ 11 rue Adèle Considère - 49320 BRISSAC QUINCÉ